

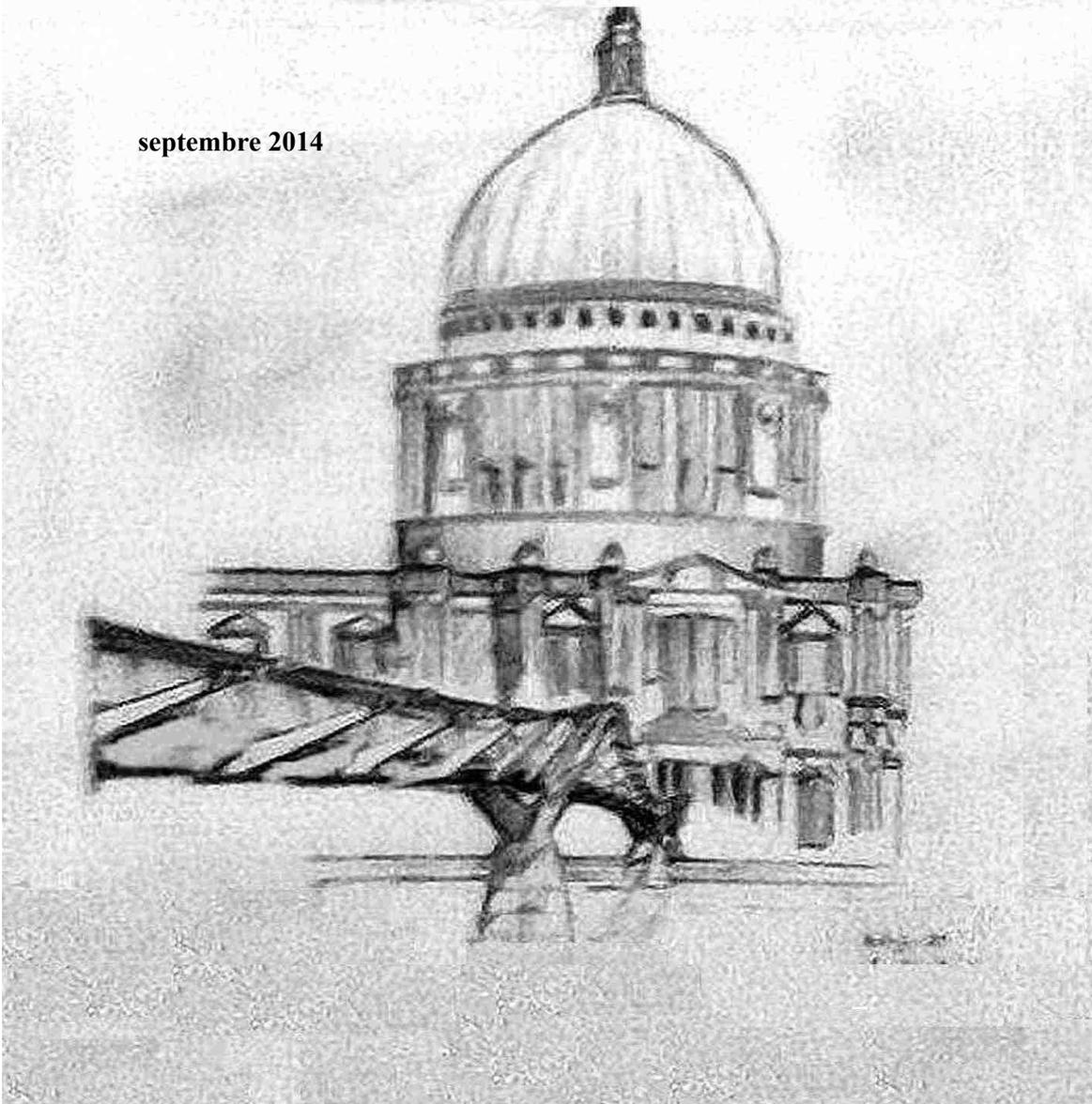


**BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Rédaction  
Mélanie Joseph-Vilain

Correspondance  
Mélanie Joseph-Vilain  
Melanie.Joseph-Vilain@u-bourgogne.fr  
[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)

**septembre 2014**



## Table des matières

Compte-rendu de l'AG de mai 2014 à Caen.....	3
1. Ouverture .....	3
2. Rapport de R. Bethmont, Secrétaire Général .....	3
3. Rapport moral de Pierre Lurbe, Président .....	4
4. Intervention de Liliane Louvel, Présidente d'ESSE .....	8
5. Intervention de Maryvonne Boisseau, VP formations .....	9
6. Intervention de Claire Tardieu, Secrétaire adjointe aux formations.....	10
7. Intervention d'Antoine Mioche, Président du jury du CAPES externe...11	
8. Intervention de Bertrand Richet, Président du jury du CAPES externe 2013-2 (session exceptionnelle) et représentant d'Annie Lhéréte, Présidente du jury de l'Agrégation interne .....	13
9. Intervention de Claire Charlot, Présidente du jury de l'Agrégation externe.....	14
10. Bilan 2014 de la 11e section du CNU .....	15
11. Présentation du Congrès 2015 à Toulon .....	16
12. Intervention d'Anne Page, VP affaires scientifiques .....	16
13. Intervention de Carle Bonafous-Murat, VP recherche .....	21
Représentation de la SAES au 35e Congrès de l'APEAA .....	23
Répartition des tâches au sein du bureau de la SAES.....	25
Publications reçues .....	26
Colloques et congrès.....	27
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	28
Adhésion SAES .....	29
Contacteur les membres du bureau de la SAES .....	31

# **Assemblée générale de la SAES, 17 mai 2014 à Caen**

## **1. Ouverture**

Le Président de la SAES, Pierre Lurbe, déclare l'assemblée générale ouverte à 15h30, et fait procéder à l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale d'octobre 2013. Il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée et souligne qu'il n'y aura pas de rapport financier car celui-ci sera désormais réservé à l'assemblée générale d'octobre. Il transmet à l'assemblée les excuses de Pierre Cotte, président de la 11e section du CNU, qui ne peut prendre part à nos travaux en raison d'un empêchement.

Pierre Lurbe annonce le résultat des élections au bureau, et il remercie les collègues qui se sont chargés du dépouillement. Il y avait 77 votants ; ont été élus par le comité réuni avant l'assemblée générale : Lyndon Higgs (Strasbourg, 75 voix), Mélanie Joseph-Vilain (Bourgogne, 76 voix) et Martine Yvernault (Limoges, 75 voix). Par ailleurs, Bernard Cros (77 voix) et Anne Page (74 voix) ont été réélus pour un deuxième mandat de deux ans. Le bureau renouvelé arrêtera la répartition des fonctions entre ses membres lors de sa première réunion, au mois de juin. Pierre Lurbe remercie chaleureusement les sortants, Françoise Baillet, Carle Bonafous-Murat et Anne-Florence Gillard-Estrada pour leur dévouement et pour tout le travail qu'ils ont accompli pour la SAES au sein du bureau.

## **2. Rapport de Rémy Bethmont, secrétaire général**

Rémy Bethmont, annonce que les journées d'octobre 2014 auront lieu les 3 et 4 octobre.

Il rappelle ensuite à l'assemblée l'importance des correspondants dans la vie de la société et se fait le porte-parole d'Anne-Florence Gillard-Estrada, chargée des correspondants, pour rappeler le rôle qui est le leur. Sur le plan national, il est vital de soigner notre réseau de correspondants, car bénéficier d'un quadrillage du territoire par les sections, et donc d'un réseau solide, est très important notamment lorsque nous traversons des phases un peu critiques de remodelage législatif des structures et des formations. C'est important à la fois pour l'échange d'informations, de bonnes pratiques, etc., mais aussi pour nos capacités de réaction. Si l'on compare avec d'autres sociétés savantes, on peut voir que la SAES bénéficie d'une structuration très solide. Même si l'on peut parfois

traverser des périodes de creux, il est essentiel de maintenir ce réseau solide, qui pourra toujours servir un jour.

Par ailleurs, les correspondants jouent un rôle interne très important. Si la ou le correspondant-e est peu actif-ve, la section devient « dormante ». Il ou elle contribue à ce que la liste des membres de la section soit à jour : en effet, au début de l'année, le membre du bureau en charge des sections se tourne vers les correspondants pour le travail de mise à jour des sections (pour l'annuaire notamment) ainsi que du fichier du trésorier. Or, certaines sections sont injoignables et le bureau ne dispose pas des informations sur les collègues des sections. L'autre moment important est la constitution par la/le responsable des correspondants, au printemps, du comité annuel qui va élire pendant le congrès les nouveaux membres du bureau. Il est capital que le ou la correspondant-e indique au bureau les noms des délégué-e-s de sa section qui participeront au comité si l'on veut que celui-ci soit conséquent pour que le vote soit légitime. Par ailleurs, le ou la correspondant-e transmet à sa section les informations importantes envoyées par le bureau sur la messagerie, à laquelle tous les membres d'une section ne sont pas abonnés. Enfin, il est important pour la société que toutes les sections soient joignables par le biais du réseau des correspondants de la SAES sur le territoire, comme lorsque la SAES diffuse des questionnaires sur nos formations ou organise des réunions, par exemple de responsables de masters MEEF en lien avec la Commission Formations.

Les correspondants de 14 sections n'ont pas répondu aux messages d'Anne-Florence Gillard-Estrada pour constituer le comité ; en conséquence ces sections n'étaient pas représentées.

### **3. Rapport moral du Président**

Pierre Lurbe annonce qu'il présentera comme chaque année un rapport d'étape, dressant à la fois le bilan du chemin parcouru depuis un an, et traçant les perspectives d'avenir. Comme toujours, les membres du bureau, chacun pour ce qui le concerne, entreront dans le détail de ce qui n'aura été exposé que dans les grandes lignes.

Au Congrès de Dijon, en mai 2013, Pierre Lurbe avait déjà souligné que nous vivons dans un chantier permanent, les réformes de tous ordres s'empilant les unes sur les autres sans trêve ni répit. A cet égard, le même constat s'impose en ce printemps 2014 : nous sommes dans l'attente de la publication du décret qui définira les missions et les modalités de fonctionnement de la nouvelle instance appelée à remplacer l'AERES, le HCERES ; bousculant le paysage universitaire, les COMUES se mettent en place ; un nouvel appel à IDEX vient d'être lancé. Dans ce contexte

mouvant, la SAES continuera à assumer son rôle de veille, d'information et de proposition, si du moins nos tutelles veulent bien se donner la peine de l'écouter. A cet égard, la réorganisation qui vient d'avoir lieu, et la rétrogradation de Mme Geneviève Fioraso du rang de ministre de plein exercice à celui de secrétaire d'Etat peuvent être interprétées par notre communauté comme un signal négatif : du point de vue symbolique, ce changement marque une minoration de l'importance de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, que les universitaires ne peuvent que regretter. Pierre Lurbe profite de cette occasion pour informer l'Assemblée générale que la lettre adressée en février 2014 à Mme Fioraso, encore ministre de l'ESR à ce moment-là, n'a fait l'objet d'aucun accusé de réception, et n'a reçu aucune réponse. Cela ne fait malheureusement que confirmer le « sentiment largement répandu parmi [nos collègues] qu'ils ne sont ni entendus, ni même écoutés », comme le rappelait un paragraphe de la lettre en question. Quand il était président de la SAES, Jean Viviès avait en son temps, dans une démarche analogue, écrit à la ministre de l'époque, Valérie Pécresse, qui avait eu la courtoisie de lui répondre.

Parmi les grands dossiers évoqués l'an dernier, figurait en particulier celui de la mise en place des MEEF. Si la SAES avait reconnu les côtés positifs de la réforme – le retour à une formation professionnelle de terrain –, la dissociation entre MEEF et Master Recherche ne laissait pas d'inquiéter. Les réponses au questionnaire sur les MEEF élaboré par la Commission Formations, dont il sera question tout à l'heure, montrent que cette inquiétude n'est pas levée, au contraire.

Pierre Lurbe traite ensuite de points concernant la vie interne de la société. Le premier d'entre eux concerne le médiateur de la SAES. Cette fonction avait été créée sous le mandat de Jean Viviès, et ce mandat avait été confié à Adolphe Haberer, président d'honneur de la SAES et ancien président d'ESSE. Adolphe Haberer ayant souhaité passer la main, le bureau a désigné Albert Hamm pour lui succéder. Ancien président de l'université Marc-Bloch, ancien président de l'université franco-allemande, membre du bureau de la SAES de 2009 à 2011, Albert Hamm a toutes les qualités requises pour assurer cette mission, que nous lui sommes très reconnaissants d'avoir acceptée. Au nom de la SAES, Pierre Lurbe adresse ses remerciements les plus chaleureux à Adolphe Haberer, qui s'est acquitté de sa tâche avec un dévouement exemplaire, et tout le sens de la diplomatie qu'on lui connaît.

Le second point concerne la réorganisation de l'année SAES, et spécifiquement la réorganisation du Congrès et des journées d'octobre. Cette réorganisation comporte deux aspects, qui sont étroitement liés : d'une part, une modification du calendrier de notre Congrès annuel ; d'autre part, une différenciation beaucoup plus marquée entre la finalité de

l'AG du Congrès, et celle de l'AG des journées d'octobre. Comme cela a déjà été annoncé sur la messagerie, le Congrès de 2015 sera décalé au début juin, et aura lieu à l'université de Toulon les 4, 5, et 6 juin 2015. La modification porte aussi sur les jours de la semaine : le Congrès commencera le jeudi, pour s'achever le samedi, libérant ainsi le dimanche. Ce changement résulte d'un constat, et en est la conséquence pragmatique. Le constat : il est de plus en plus difficile de trouver une université prête à accueillir la SAES à la date traditionnelle du mois de mai, car à cette date, les locaux de nombreux établissements sont encore occupés par les sessions d'examen ; le Congrès est donc placé à un moment de l'année particulièrement malcommode, où de surcroît beaucoup d'entre nous sont appelés à prendre part à des comités de sélection. Face à ces difficultés, le glissement vers le début juin s'est imposé comme une nécessité pratique, et ce sera à nouveau le cas en 2016 où notre Congrès aura lieu à l'université Jean Moulin Lyon 3. Le bureau de la SAES pense que ce nouveau calendrier devrait être pérennisé, et que notre société devrait désormais systématiquement organiser son Congrès au début du mois de juin : cette proposition sera soumise au vote de l'AG d'octobre.

Cette modification du calendrier aura de plus des conséquences positives sur le contenu de nos deux AG, qui donnent bien souvent le sentiment d'une simple duplication, leur ordre du jour étant sensiblement identique en mai et octobre. On peut en effet s'interroger sur la pertinence de l'intervention des présidents de jury de concours, ainsi que du président du CNU, dans le cadre du Congrès. Nous n'en sommes plus à l'époque où les programmes des concours étaient dévoilés au Congrès, et les concours eux-mêmes n'étant terminés ni en mai, ni en juin, les présidents des jurys ne peuvent de toute façon en présenter qu'un bilan très partiel, qu'il faut compléter en octobre. De même, il est trop tôt en mai et juin pour faire un bilan complet de la session annuelle du CNU : si la session de qualification a eu lieu, ce n'est pas le cas pour l'avancement de grade. Le moment pertinent pour le bilan complet, tant des concours, que de la session du CNU, est donc bien celui de l'AG d'octobre qui pourrait donner lieu à une réflexion et à des échanges plus approfondis. Au mois de juin, davantage de temps pourrait être donné au sein de l'AG au compte-rendu du travail du bureau, notamment dans ces secteurs décisifs que sont le pôle formations et le pôle recherche. C'est l'ensemble de ces évolutions qui sera soumis à votre approbation le 3 octobre prochain.

L'année dernière, le bureau de la SAES avait été remanié pour donner au pôle formations un poids équivalent à celui du pôle recherche, et donc les moyens de travailler sur l'ensemble de ce vaste dossier. Maryvonne Boisseau et Claire Tardieu feront le bilan des travaux de la Commission formations, et notamment du questionnaire sur les MEEF. Un temps fort de notre Congrès sera la table ronde sur les MOOCs, animée par Eric

Bruillard, professeur à l'ENS de Cachan. Du côté de la recherche, grâce au travail considérable du comité de pilotage, animé avec beaucoup d'énergie par Anne Page, la revue de la SAES (*Angles. French Perspectives on the Anglophone World*) est sur les rails ; son rédacteur-en-chef, Yan Brailowsky, prendra la parole tout à l'heure. Le jury du prix de la recherche SAES/AFEA a été installé en début d'année, cette installation faisant suite à la mise à jour de son règlement, approuvé par notre AG de Dijon l'année dernière. Présidé par Agnès Alexandre-Collier, le jury aura la lourde tâche de départager des dizaines d'ouvrages couvrant l'ensemble de notre champ d'études, et nous lui témoignons toute notre confiance et toute notre reconnaissance pour cette mission si importante pour la visibilité de la recherche dans le domaine des études anglaises au sens large.

Dans la dernière partie de son intervention, Pierre Lurbe traite des relations internationales de la SAES. Il est particulièrement heureux de saluer la présence parmi nous de Liliane Louvel, présidente d'ESSE, David Duff, représentant du Council for College and University English, Isabel Ermida, présidente de l'APEAA, Montse Martinez, présidente de l'AEDEAN, et Klaus Schneider, président de l'Anglistenverband. C'est la première fois qu'autant de représentants des sociétés sœurs de la SAES sont présents à notre Congrès, ce qui montre la solidité des liens que nous avons noués avec nos partenaires et amis au sein d'ESSE.

Lors de sa réunion de Cluj en août 2013, le Board d'ESSE avait abordé la question du *European English Messenger*, et mandaté une commission pilotée par John Stotesbury, représentant de l'association finlandaise, pour réfléchir à son avenir. Au début du printemps, cette commission a adressé un questionnaire sur l'avenir du *Messenger* à tous les présidents des sociétés affiliées à ESSE, la date butoir pour la réponse étant fixée au 30 avril, avant la tenue de notre AG. La question posée concernant le mode de diffusion du *Messenger* (format papier ou version en ligne), le bureau de la SAES a estimé qu'en tant qu'instance élue, et dûment mandatée par les sociétaires, il était habilité à répondre à la question posée, dans les délais impartis, quitte à soumettre sa réponse à l'approbation de l'AG, ce qui est fait aujourd'hui. Au vu du précédent concernant le bulletin de la SAES, dont le passage en ligne avait été approuvé par une AG antérieure de notre société, le bureau a estimé que la même décision s'imposait logiquement dans le cas du *Messenger*. Cette décision est d'autant plus rationnelle que le coût annuel du *Messenger* s'élève à 35.000 euros, somme qui, rapportée au montant de la cotisation individuelle à ESSE (9 €), représente près de 5 € par membre cotisant. La somme ainsi dégagée permettrait de mieux financer les activités existantes, mais également de lancer de nouvelles initiatives.

Au cours des mois écoulés, Pierre Lurbe a représenté la SAES à l'occasion des Congrès de nos collègues allemands (Constance, septembre 2013), espagnols (Oviedo, novembre 2013), et portugais (Faro, avril 2014). Il souligne l'importance de ces moments de rencontre et d'échange, pour renforcer les liens qui font d'ESSE une communauté vivante. A l'horizon tout proche, se profile déjà le Congrès de Košice, ESSE 12. Pierre Lurbe souligne pour conclure que notre participation est d'autant plus nécessaire en ces temps géopolitiquement très troublés, où l'on entend à nouveau à l'est de notre continent des bruits de bottes que nous espérons ne plus entendre.

Le rapport moral du président est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

#### **4. Intervention de Liliane Louvel, Présidente d'ESSE**

Liliane Louvel remercie la SAES et son président, Pierre Lurbe, de l'avoir invitée à venir représenter la fédération européenne ESSE au congrès de la SAES à Caen, association qui lui est plus particulièrement chère. Elle remercie également Pierre Lurbe, pour son amitié, sa collaboration étroite et l'appui indéfectible qu'il lui accorde au sein du conseil de ESSE.

Liliane Louvel ensuite dit se réjouir du grand nombre d'invités étrangers, représentant leurs associations et présents à Caen, ce qui fait de ce congrès non seulement un grand moment de l'anglistique en France mais aussi un vrai moment de partage à l'échelle européenne.

Elle rappelle ensuite les dispositifs mis par ESSE à la disposition de tous les enseignants d'anglais et dont les détails sont disponibles sur le site web de la fédération : bourses de recherche, prix du livre dans les diverses disciplines, bourses attribuées pour l'achat d'ouvrages, Doctoriales.

La liaison entre les adhérents est assurée outre le site web par The Messenger et la revue EJES. Cette dernière est ouverte à toute proposition de coordination de numéro. S'adresser aux rédacteurs de la revue.

Le prochain congrès se tiendra cette année à Kosice, en Slovaquie : 540 participants se sont d'ores et déjà inscrits. Les dates du congrès sont les suivantes : du 29 août au 2 septembre 2014.

Le congrès suivant aura lieu en 2016, à Galway en Irlande. Gageons qu'il aura un grand succès. Les informations concernant les modalités de proposition d'ateliers et autres réjouissances seront mises en ligne et

disponibles dans The Messenger fin 2014 ou début 2015. Liliane Louvel s'engage à prévenir les collègues par voie de messagerie électronique.

Liliane Louvel termine son intervention en remerciant une fois de plus la SAES, son bureau, et son président et souhaite à tous un très bon congrès à Caen.

## **5. Intervention de Maryvonne Boisseau, Vice-Présidente Formations**

Il a été rappelé à plusieurs reprises que l'évolution du métier était l'une des préoccupations centrales de la SAES. Le sujet de la conférence cette année (« De l'enseignement à distance aux MOOCs ») s'est ainsi imposé de lui-même et cette présentation de pratiques émergentes montre que l'utilisation des technologies nouvelles est à même de bouleverser non seulement nos façons d'enseigner mais aussi sans doute celles de conduire notre recherche.

Hormis la mission d'information que remplit la SAES auprès de ses membres, le pôle « Formations », a travaillé sur le texte du Cadre National des Formations (CNF) proposé à l'automne dernier et a envoyé des propositions d'amendements à ce texte en temps utile. Deux courriers ont été adressés au Ministère sur cette question mais ils sont restés sans réponse. Le texte définitif, adopté en janvier 2014 (voir site SAES), met l'accent sur divers aspects :

- la « professionnalisation » des formations organisées selon une logique d'« apprentissage » et par conséquent structurées autour d'équipes pédagogiques mixtes faisant intervenir des représentants de milieux socio-économiques,
- le recours vivement conseillé aux TICE sous couvert d'innovation et de modernisation des pratiques pédagogiques,
- l'évaluation par les instances connues (HCERES, ex-AERES) selon des procédures elles aussi plus ou moins établies ; l'évaluation des formations par les étudiants est également encouragée,
- le rôle important du CFVU dont les missions de contrôle et validation sont indiquées.

Le travail le plus important cette année a été le suivi des Masters MEEF avec d'une part l'articulation entre Master et concours (formation dans la spécialité et préparation aux épreuves renouvelées) et, d'autre part, le

suiwi de la façon dont ont été mises en œuvre les maquettes au sein des ESPE et dans les universités, selon des modalités diverses.

Concernant le premier point, de nombreuses questions au sujet des épreuves nous ont été soumises et Claire Tardieu et moi-même nous sommes efforcées de répondre, le plus souvent en nous adressant à la communauté. À ce propos, que soient remerciés MM. Antoine Mioche et Bertrand Richet qui ont toujours volontiers répondu à nos sollicitations et ont pu lever certaines incertitudes.

Concernant le second point, les membres de la commission, Claire Tardieu, Isabelle Schmitt, Maria Tang, chargées plus particulièrement du Master MEEF, ont élaboré et mis en ligne un questionnaire afin de mesurer les difficultés de la mise en œuvre de ces nouveaux Master et les écarts pouvant exister entre nos universités. Qu'elles soient toutes les trois vivement remerciées, Claire Tardieu pour son pilotage efficace, Isabelle Schmitt et Maria Tang pour l'élaboration, le dépouillement, la synthèse du questionnaire et les nombreux échanges fructueux autour de ces questions. Que soient également remerciés les collègues responsables de Master d'avoir distrait un peu de temps pour répondre à ce questionnaire.

La commission poursuivra ce travail, en particulier parce que la réforme affectera la formation en M2 à la rentrée prochaine et que, probablement, des situations inédites se présenteront aux uns ou aux autres. Les collègues de la commission plus spécialistes des questions relatives aux LANSAD continueront également le travail commencé par la commission précédente et une réflexion plus globale sera menée sur l'évolution de l'enseignement et son articulation à la recherche par d'autres membres de la commission.

Que la commission soit remerciée pour son dynamisme et son engagement.

## **6. Intervention de Claire Tardieu, Secrétaire adjointe aux formations**

Claire Tardieu, responsable de la Commission Formations, présente les résultats de l'enquête menée par la Commission sur le Master MEEF. Cette présentation est archivée sur le site de la SAES sous la rubrique « Commission Formations » à l'adresse suivante : <http://ll.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article423>

## **7. Intervention d'Antoine Mioche, Président du jury du CAPES externe**

Monsieur Antoine Mioche fait le bilan du déroulement de la session 2014 du CAPES externe d'anglais.

Un premier enjeu de cette session 2014 était de veiller à la meilleure information possible des candidats et de leurs préparateurs sur la nature des épreuves renouvelées. Le second a été, et demeure, une compréhension partagée par chacun des membres d'un jury nombreux, non seulement des attentes légitimes au regard des exercices désormais proposés, mais aussi des instruments d'évaluation, tant à l'écrit qu'à l'oral. La SAES et l'AFEA ont joué un rôle important dans la diffusion de l'information dans les cercles universitaires. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées. Le jury, pour sa part, a démontré l'engagement et la liberté qui sont les siens en menant au fil des mois une réflexion collégiale sur l'actualisation de sa réflexion et de ses pratiques. À en juger par les résultats de l'admissibilité, les efforts conjugués des uns et des autres ont permis que s'engage ce que l'on peut espérer être une transition sans heurts.

Qu'il s'agisse du concours de recrutement de l'enseignement public (CAPES) ou du concours de l'enseignement privé (CAFEP), on constate à chacune des épreuves, qui sont communes, une augmentation de la moyenne des candidats admissibles de l'ordre de deux points sur vingt.

Assurément, un tel résultat s'explique en partie par la présence parmi les candidats des admissibles de la session exceptionnelle dite « 2013-2 » ou encore « 2014 anticipée », mais l'on aurait probablement tort d'exagérer le poids dans cette évolution d'une part des présents qui s'est limitée à 20-25%.

De la même manière, il faut probablement prendre en compte l'augmentation notable du nombre de candidats présents pour un nombre à peu près stable de postes. Au CAPES, ils étaient 1913 en 2013 pour 1050 postes ; en 2014, ils ont été 2874 (+50,2%) pour 1000 postes. Au CAFEP, on comptait à la session dernière 444 présents pour 120 postes ; 589 candidats (+32,6%) ont composé en 2014 pour 151 postes. C'est donc en partie aussi par un effet mécanique, le ratio candidats/postes augmentant, que la moyenne des admissibles a pu s'élever.

La part faite à ces facteurs conjoncturels, on observe aussi une augmentation de la moyenne des candidats non éliminés (pour absence, copie blanche ou zéro éliminatoire à l'une au moins des épreuves) dans leur ensemble, admissibles et non admissibles, qui est de l'ordre d'un point sur vingt. Les résultats donnent donc à penser que les candidats,

qu'ils se soient ou non présentés au concours ancienne manière, n'ont pas été déstabilisés par les épreuves renouvelées.

Comme ces dernières années en commentaire dirigé, on relève en 2014, non sans un certain étonnement, une proportion notable de copies très brèves à l'épreuve de composition en langue étrangère : la longueur d'un quart d'entre elles ne dépasse pas le feuillet double. La richesse et la qualité du propos, que prend en compte la notation, ne peuvent qu'en être affectées. Cette année encore, on redira donc l'importance d'engager dès la première année d'université l'apprentissage d'un large éventail de connaissances ainsi que des méthodologies utilisées en littérature et en civilisation, afin que les candidats ne se trouvent pas démunis devant un exercice de réflexion et de rédaction en anglais.

S'agissant de la seconde épreuve, il apparaît que l'augmentation des notes relève à parts sensiblement égales de la traduction et des exercices de réflexion linguistique. Il semblerait, dans ce dernier cas, que l'inscription plus explicite de la réflexion dans une perspective d'exercice futur du métier ait contribué à mieux faire percevoir aux candidats le sens de ce qui leur est demandé, le résultat étant des prestations dans l'ensemble plus probantes. Pour ce qui est de la traduction, on peut faire l'hypothèse que les candidats ont été plus focalisés, et de la sorte mieux à même de mobiliser leurs connaissances et leurs compétences, face à un texte unique, si exigeant qu'il ait pu être.

Le jury a déclaré 1477 candidats admissibles au CAPES, ce qui représente 51,39% des candidats présents et non éliminés. A barre égale, 269 candidats sont admissibles au CAFEP, une proportion de 45,67% des candidats présents et non éliminés. Tous ces candidats seront accueillis à compter du 18 juin 2014 au lycée Georges Clemenceau de Nantes. La liste d'admission devrait pouvoir être arrêtée le samedi 5 juillet en vue d'une publication le lundi suivant.

Compte tenu des résultats encourageants de l'écrit, ainsi que de la présence d'un contingent non négligeable de candidats susceptibles d'être admis à l'une comme à l'autre des sessions exceptionnelle et renouvelée du CAPES/CAFEP, le jury envisage d'établir une liste complémentaire dans la mesure où les notes finales des candidats le permettront.

Seuls trois quarts environ de l'augmentation des présents à cette session sont imputables aux admissibles de la session exceptionnelle. On peut donc estimer à quelque 13% l'augmentation des présents à inscription unique. Il est sans doute permis d'y voir un autre signe encourageant pour l'avenir du concours et, plus généralement, du recrutement des professeurs d'anglais dont l'Ecole a besoin.

## **8. Intervention de Bertrand Richet, Président du jury du CAPES externe 2013-2 (session exceptionnelle) et représentant d'Annie Lhéréty, Présidente du jury de l'Agrégation interne**

### **Capes externe 2013-2**

L'admissibilité du concours s'est déroulée en juin-juillet 2013. Grâce au travail des membres du jury dans des conditions particulières, jury qu'il convient de saluer pour son professionnalisme et son sens du service public, 1916 candidats ont été déclarés admissibles au CAPES et 133 au CAFEP, son équivalent privé.

Nous en sommes maintenant à la préparation de la deuxième phase du concours, un an après l'admissibilité, ce qui a laissé le temps à de nombreux candidats de devenir contractuels admissibles et d'acquérir ainsi une première expérience de l'enseignement. Les oraux se dérouleront du 16 juin au 1<sup>er</sup> juillet au lycée Montchapet de Dijon, qui met tout en œuvre, de concert avec la Division des Examens et Concours du Rectorat, pour assurer aux candidats et aux membres du jury de très bonnes conditions d'interrogation.

À ce stade, l'inconnue principale est celle du taux de présence effective, dans la mesure où un nombre non négligeable de candidats sont déjà lauréats du concours 2013. *A priori*, ceux-là devraient être peu nombreux, ce qui donnera une chance supplémentaire aux « nouveaux » de se faire une place dans l'Éducation nationale et ainsi de contribuer à combler le déficit d'enseignants devant les classes, ce qui a justifié la décision politique initiale de création de cette session exceptionnelle.

En tout état de cause, le jury n'a pas connaissance du statut des candidats qui se présentent et cette donnée n'influencera nullement le travail d'évaluation qui sera mené par le jury, souverain en toute circonstance, y compris et surtout au moment de la fixation de la barre d'admission. Il est prévu que la liste des lauréats soit signée le 2 juillet dans les locaux du Ministère, après une session marathon qui est aussi l'occasion pour les membres du jury d'une expérience humaine et intellectuelle d'une rare qualité.

### **Agrégation interne**

Les épreuves d'admission de l'Agrégation interne se sont déroulées à Bordeaux en avril. Le concours se caractérise par un taux de pression élevé entre l'écrit et l'oral. En effet, pour le concours public, sur les 984 présents (sur 1650 inscrits), seuls 138 ont été déclarés admissibles, soit 1

sur 7, le ratio Admissibles / Admis étant contraint à 2,25, avec 63 déclarés admis, soit 1 sur 15. On peut donc dire, hors données de programme et d'épreuve, qu'il est plus facile d'obtenir l'agrégation externe (1 admis pour 6 présents environ). D'ailleurs, on observe un nombre grandissant de doublons (admis Interne, admissible Externe), une vingtaine cette année.

La difficulté pour ces candidats déjà en poste est logiquement de concilier vie professionnelle, vie de famille et préparation du concours, notamment pour l'oral. Si la préparation à distance constitue une aide pour l'admissibilité, il apparaît, au vu de la présence marquée de « multi-admissibles », que les candidats éprouvent des difficultés à préparer correctement l'oral, notamment dans les académies où une formation présentielle n'est pas prévue.

Une nouveauté a été introduite lors de cette session : pour l'épreuve sur programme, la partie linguistique ne se fonde plus sur une question large (par exemple, *Wh-* dans le texte) mais sur deux ou trois segments soulignés. Ce changement permet aux candidats de mieux utiliser le temps de préparation pour traiter des différentes questions.

Annie Lhéréty, qui parvient au terme de son mandat présidentiel, tient à remercier les membres du jury pour leur travail. Les concours ont besoin de collègues de l'enseignement supérieur pour fonctionner et garantir un recrutement de qualité.

## **9. Intervention de Claire Charlot, Présidente du jury de l'agrégation externe**

Madame Claire Charlot remercie le Président de la SAES de l'avoir invitée à présenter les premiers éléments de la session 2014 de l'Agrégation externe d'Anglais.

Il y a eu 1888 inscrits à la session 2014 et 979 candidats – soit plus de la moitié (51,85%) – ont composé à toutes les épreuves et n'ont donc pas été éliminés par une copie blanche, un zéro ou une absence. 170 postes ont été mis au concours (167 en 2013). Le jury a voté une barre d'admissibilité à 7,4 sur 20, soit une barre un peu plus élevée qu'à la session précédente (7,25 en 2013).

La grande surprise de la session a été la distribution des admissibles selon l'option. Sur les 366 candidats admissibles (soit un tiers des non éliminés – 37,4%), on comptait :

Option A : 154 admissibles (contre 192 en 2013), soit 42,1% (51% en 2013) ;

Option B : 149 admissibles (contre 120), soit 40,7% (30% en 2013) ;

Option C : 63 admissibles (contre 72), soit 17,2% (18% en 2013).

Si le pourcentage de linguistes reste sensiblement le même (option C), on constate une nette progression de la proportion des candidats en civilisation (option B). Ceci n'est pas le résultat d'une inflation de notes élevées à l'épreuve de civilisation (la dissertation cette session) puisque c'est là que l'on trouve la moyenne la plus faible des épreuves d'admissibilité : 5,44 sur 20 en moyenne ; 5,48 en linguistique ; 6,7 en littérature.

Concernant les épreuves d'admission, elles se dérouleront au Lycée Jacques Decour (Paris 9e), du 7 juin au 3 juillet inclus. L'admission devrait être proclamée le 4 juillet 2014.

Pour la session 2015, on part sur le même type de calendrier qu'en 2014 puisque les écrits auront lieu les 17-18-19 et 20 mars 2015. Le nombre de postes mis au concours sera connu en octobre prochain. Il devrait rester stable voire augmenter. Claire Charlot remercie les préparateurs de rappeler à leurs étudiants qu'ils devront procéder à leur inscription sur internet à partir de septembre. Pour les candidats malheureux au concours, les membres du directoire ont la possibilité de faire un retour sur les épreuves d'admission. Il suffit pour cela d'écrire à la Présidente du concours ([clairecharlot@wanadoo.fr](mailto:clairecharlot@wanadoo.fr)). Il en va de même pour les écrits mais la procédure est différente et elle est réservée aux seuls candidats non admissibles. Il faut écrire au Ministère (DGRH D3, 72 rue Régnauld, Paris 13e), à l'attention de Madame Daoussi, afin de demander un retour sur les écrits. Les fiches de correction seront alors directement envoyées à la Présidente du concours.

Claire Charlot termine en remerciant les membres du jury qui ont eu à corriger de nombreuses copies en un laps de temps très court, ainsi que les préparateurs qui font en amont un travail remarquable. Enfin, elle remercie le Bureau de la SAES pour son soutien logistique durant la session (veille scientifique, mise en ligne des annales, diffusion du Bulletin, etc.).

## **10. Bilan 2014 de la 11e section du CNU**

On renvoie à un document mis en ligne sur le site de la SAES et disponible à l'adresse suivante, où se trouve également un bilan de la session du CNU concernant la gestion des carrières :

<http://il.univ-poitiers.fr/saesfrance/spip.php?article422>

## 11. Présentation du Congrès 2015 à Toulon

Le 55ème congrès de la SAES aura lieu à l'université de Toulon les 4-5 et 6 juin 2015. Pierre-François Peirano, directeur du département d'anglais, annonce à l'assemblée que le Congrès 2015 aura pour thème « l'engagement » ; le texte de cadrage est en préparation.

## 12. Intervention d'Anne Page, VP affaires scientifiques

### Revue

Anne Page commence par remercier chaleureusement Carle Bonafous-Murat, avec lequel elle a travaillé en étroite collaboration depuis deux ans.

Elle rappelle que le comité de rédaction de la revue *Angles : French Perspectives on the Anglophone World* est maintenant en place, le rédacteur-en-chef (Yan Brailowsky, Paris-Ouest Nanterre La Défense) ayant été élu le 20 décembre 2013.

Le comité de rédaction a entamé ses travaux, selon les recommandations acceptées par l'Assemblée Générale d'octobre 2013.

Le comité se compose des huit membres suivants :

- 1) Judith Barna (ESPE, Lille-Nord de France)
- 2) Yan Brailowsky (Paris Ouest-Nanterre), rédacteur-en-chef
- 3) Gilles Col (Poitiers)
- 4) Madelena Gonzalez (Avignon)
- 5) Jean Kempf (Lyon 2)
- 6) Marie Pecorari (Paris-Sorbonne)
- 7) Pauline Schnapper (Sorbonne-Nouvelle, Paris 3)
- 8) MélanieTorrent (Paris-Diderot)

**Anne Page passe alors la parole au rédacteur-en-chef, Yan Brailowsky**, pour un bref exposé de la politique éditoriale des premiers numéros. Au cours de 2013, un groupe de réflexion a cherché à définir la forme que pourrait prendre une revue publiée par la SAES. Comme les revues d'anglicistes en France ne manquent pas, il s'agissait de trouver une solution novatrice pour que la nouvelle revue trouve sa place dans un paysage éditorial déjà encombré. À l'issue de ce travail de réflexion, un comité éditorial a été désigné par la SAES et un rédacteur-en-chef a été

élu en décembre. La ligne éditoriale de *Angles : French Perspectives on the Anglophone World* s'est précisée depuis.

La revue sera résolument interdisciplinaire. Elle aura une triple vocation :

- de croiser les objets d'études et les approches dans tous les domaines de l'anglistique. La priorité sera donnée aux articles à l'interface de plusieurs disciplines, et aux contributions prenant un angle d'approche original ;

- d'œuvrer pour la diffusion et la visibilité des travaux des anglicistes par l'adoption d'une formule en libre accès immédiat ;

- d'utiliser pleinement les potentialités du format numérique en encourageant la polymodalité : textes, images, vidéos, podcasts, liens hypertexte... Ce point est particulièrement important, dans la mesure où la revue encouragera la soumission de contributions adoptant une forme non-orthodoxe (documentaire vidéo, manifeste, premier chapitre de roman, bande dessinée...).

Le comité espère qu'*Angles* deviendra un laboratoire d'expérimentation scientifique reconnu par la communauté universitaire.

La revue sera bisannuelle et apparaîtra sous forme électronique. Tous les numéros seront thématiques, coordonnés par un ou deux responsables/*guest editors*. La revue paraîtra en anglais uniquement et les articles seront examinés selon la règle de la « double évaluation en aveugle ».

Les thèmes retenus ne seront pas en lien avec celui choisi pour le congrès annuel de la SAES, car le sujet du congrès est souvent trop général pour donner lieu à un numéro cohérent de 8 à 12 articles.

Les sujets des deux premiers numéros ont été définis pour donner le ton et encourager la réflexion.

Le numéro inaugural sera intitulé « Brevity is the soul of wit ». Ce numéro paradoxal portera sur les formes brèves, l'humour, l'ironie, les dictons, etc., en lien avec plusieurs disciplines et aires culturelles.

Le deuxième numéro portera sur « *Angles and limes* », c'est-à-dire les situations ou les cas « limites » posés par des objets d'étude nouveaux, que ce soit pour les chercheurs d'hier ou d'aujourd'hui. Il permettra à des chercheurs de développer une réflexion méta-critique sur leur pratique et leur recherche.

Les appels à contribution seront publiés sur la messagerie dès que le site de la revue sera mis en ligne.

Le rédacteur-en-chef appelle les membres de la SAES à saisir l'occasion de cette création pour proposer des contributions originales et

prendre des risques, dans le but de susciter l'intérêt et l'étonnement des chercheurs français et étrangers.

**Anne Page** reprend alors la parole et passe au point suivant sur le Prix de la Recherche SAES/AFEA.

#### **Prix de la Recherche SAES/AFEA**

Les membres du jury se sont réunis le 23 janvier 2014, en présence du président de la SAES, de la Vice-Présidente chargée des Affaires Scientifiques de la SAES et de la présidente de l'AFEA, pour élire leur bureau :

1. Présidente : Agnès Alexandre-Collier (Dijon)
2. Vice-Président : Nigel Quayle (École centrale de Lille)
3. Assesseur : Christine Reynier (Paul-Valéry, Montpellier 3)

#### **Membres**

4. Jean-François Baillon (Bordeaux-Montaigne)
5. Géraldine Chouard (Paris-Dauphine)
6. Gilles Menegaldo (Poitiers)
7. Michel Petit (Bordeaux-Segalen)
8. Martine Piquet (Paris-Dauphine)
9. Wilfrid Rotgé (Paris-Sorbonne)
10. Marie-Claire Rouyer-Daney (Bordeaux-Montaigne)
11. François Specq (ENS Lyon)
12. Christine Sukic (Reims)

Le jury poursuit actuellement ses travaux sur les ouvrages publiés en 2013 et le Prix sera remis lors des journées d'octobre. Anne Page rappelle qu'il est à présent doté de la somme de 1000 euros. Le règlement complet est disponible sur le site de la SAES et sur celui de l'AFEA.

### **Open Access : ‘Policy for Open Access in the post-2014 Research Excellence Framework’**

Suite à la table-ronde recherche animée par Pierre Mounier au congrès de Dijon (2013), Anne Page annonce que la politique HEFCE en matière d'accès ouvert a été publiée en mars 2014, au terme de la consultation de centaines de partenaires, dont les sociétés savantes. Les résultats ont été acceptés par les quatre régulateurs: HEFCE (Angleterre), SFC (Ecosse), HEFCW (Wales), et DELNI (Irlande du Nord).

La politique de la Grande-Bretagne a des répercussions directes pour les revues anglicistes, puisque les chercheurs britanniques ne pourront plus publier dans des revues qui ne s'y conformeraient pas, sous peine de ne pas pouvoir soumettre leur production dans leur prochaine évaluation (Research Excellence Framework, REF).

Le document définitif encourage la ‘voie verte’ (le rapport Finch ayant été sévèrement critiqué pour ne l'avoir pas suffisamment envisagée) et s'inspire notamment de la politique pratiquée à l'université de Liège, puisqu'il exige :

que tous les articles de recherche soit déposés dans une archive pour être pris en compte dans la prochaine vague d'évaluation ;

que le texte des articles soit déposé immédiatement après acceptation, avec les références complètes de l'article (métadonnées), même si le texte ne sera en accès libre qu'au terme de l'embargo éventuel d'un éditeur (*closed deposit*).

Les principales mesures sont les suivantes :

- après le 1<sup>er</sup> avril 2016: tous les articles de revues et actes de colloques (avec ISSN mais pas ISBN) devront être en libre accès pour être pris en compte dans le prochain Research Excellence Framework (REF), mais les universités devancent déjà cette date butoir ;
- les monographies de recherche ou chapitres d'ouvrages scientifiques, pour l'instant, ne sont pas concernés;
- le dépôt immédiat (moins de 3 mois) dans une archive institutionnelle ou disciplinaire est obligatoire (la date d'acceptation par la revue de la dernière version corrigée après évaluation des pairs faisant foi) ;
- les métadonnées sont immédiatement disponibles (« *discovery requirements* »), le texte de l'article étant rendu visible à fin de l'embargo imposé par l'éditeur (« *closed deposits* »), soit 24 mois maximum en ALLSH.

- Aucune licence n'est imposée et même les articles publiés sous licence interdisant les dérivés commerciaux (CCBY-NC-ND) seront pris en compte.

Il est à noter qu'à partir de l'instant où les métadonnées sont consultables, les archives (avec EPrint ou DSpace) peuvent instaurer un '*email copy-request button*' qui permet à l'auteur de recevoir une requête directement de la part d'un lecteur potentiel et de lui renvoyer automatiquement le texte de l'article, même si ce dernier est encore sous embargo.

**Texte officiel d'HEFCE :**

<http://www.hefce.ac.uk/whatwedo/rsrch/infrastruct/oa>

**Quelques commentaires :**

- Blog d'HélèneBosc :

<http://open-access.infodocs.eu/hbosc/2014/04/04/la-nouvelle-politique-du-libre-acces-des-hefceref-comment-ca-marche/>

- Blog d'Alma Swan (LSE) :

<http://blogs.lse.ac.uk/impactofsocialsciences/2014/04/01/hefce-open-access-ref-gamechanger/>

- Commentaire de Steven Harnard :

<http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/1103-HEFCEREF-Adopts-Optimal-Complement-to-RCUK-OA-Mandate.html>

- UK CoRR (United Kingdom Council of Research Repositories)

<http://ukcorr.org/2014/03/31/ukcorr-response-to-hefces-open-access-policy-for-the-post-2014-ref/>

- PLOS Opens

<http://blogs.plos.org/opens/2014/04/01/the-stick-the-carrots-and-the-bear-trap/>

- Nature

<http://www.nature.com/news/uk-open-access-movement-sways-towards-low-cost-repositories-1.14953>

**Quelques consignes aux enseignants-chercheurs pour faciliter le dépôt :**

Université d'Exeter

<http://blogs.exeter.ac.uk/openresearchexeter/2014/04/03/hefce-policy-open-access-in-the-post-2014-research-excellence-framework/>

Université de Cambridge

<https://www.openaccess.cam.ac.uk/changing>

Queen Mary, University of London

<http://www.library.qmul.ac.uk/research/post/2014/4/putting-it-plainly-uk-he-funding-councils-open-access-policy-post-2014-ref>

Site personnel de Martin Paul Eve :

<https://www.martineve.com/2014/03/31/hefces-post-2014-open-access-policy-the-short-what-you-need-to-know-version/>

### **13. Intervention de Carle Bonafous-Murat, VP recherche**

Jean Viviès et Carle Bonafous-Murat annoncent la liste des lauréats des bourses de recherche SAES :

**Bourses HDR :**

COTTENET Cécile

GOULD Charlotte

LORRE Christine

TORRENT Mélanie

**Bourses de thèse :**

BAIZE-VEZIER Sophie

GALEY Celia

MAHEO Olivier

MAYER Hervé

MICHEL Alice

SCHAAF Jeanne

SOFO Giuseppe (Avignon)

THOMAS Chloé  
TROUILLET Agnès

Carle-Bonafous Murat exprime ses remerciements chaleureux au bureau et à la SAES au moment de quitter son mandat de VP recherche.  
La séance est levée à 17h55.

## **Représentation de la SAES au 35e Congrès de l'APEAA (Associação Portuguesa de EstudosAnglo- Americanos), Escola Superior de Educação e Comunicação, Universidade do Algarve, Faro, 10-11 avril 2014**

Le 35e Congrès de l'APEAA s'est tenu au printemps 2014 dans la province la plus méridionale du Portugal, l'Algarve, dont la capitale régionale, Faro, accueille l'université. De fondation très récente (1979), l'université de l'Algarve est un établissement qui regroupe à la fois des facultés au sens traditionnel du terme (Faculdade de CiênciasHumanas e Sociais), et des écoles (Escola Superior de Gestão, Hotelaria e Turismo), marque de l'intégration d'un Institut polytechnique préexistant au moment de sa fondation. C'est d'ailleurs au sein d'une école, l'Escola Superior de Educação e Comunicação, que le Congrès était accueilli, le président du comité organisateur, António Lopez, y étant en poste. Dans son allocution inaugurale, il rappela d'ailleurs que l'APEAA avait déjà tenu congrès à Faro, un peu plus d'une dizaine d'années auparavant, en 2001. A l'époque, le Congrès avait pour thème une question lapidaire « What now ? » ; en 2014, le thème fédérateur, formulé de manière plus explicite, faisait écho à celui de 2001, en mettant à nouveau l'accent sur un défi contemporain, celui de l'inclusion : « Diversities ? Inequalities ? Challenges in the Construction of an Inclusive Society ».

Ce thème fut décliné tout au long des deux jours du Congrès, que ce soit dans le cadre des conférences (quatre au total, à raison de deux par jour), ou des communications (17 en tout). En raison du faible nombre de participants (une petite cinquantaine), l'ensemble des congressistes était rassemblé dans un petit amphithéâtre, où se déroulait l'ensemble des travaux. La conférence inaugurale (« Understanding the UK Equal Opportunities and Diversity Project : Social Differentiations and Intersections of Inequality ») fut prononcée par Barbara Bagilhole, Professor of Equal Opportunities and Social Policy à l'université de Loughborough ; donnant parfaitement le « la » du Congrès, B. Bagilhole montra avec beaucoup de finesse la complexité des enjeux de la lutte contre la discrimination en Grande-Bretagne (en soulignant notamment le caractère pluriel et cumulatif des causes de discrimination), en analysant

l'évolution du droit britannique au cours des soixante années écoulées. Dans la deuxième conférence, John Naysmith (University of Portsmouth/Universidade do Algarve) nous présenta ses travaux sur la question de la diversité linguistique au Portugal, dans une perspective comparatiste avec le Royaume-Uni, démontrant l'intérêt qu'il y aurait à promouvoir très activement le multilinguisme, dont les bénéfices culturels et économiques sont trop méconnus par les pays d'accueil. S'appuyant avant tout sur l'exemple des États-Unis, le troisième conférencier, James A. Banks (University of Washington), se livra à une très intéressante étude comparée des présupposés épistémologiques de l'assimilationisme et du multiculturalisme ; enfin, dans la dernière conférence, Mário Jorge Torres (Universidade de Lisboa) s'interrogea sur l'évolution de la représentation du *tragic mulatto* – qui serait classé parmi les blancs en raison de sa peau claire, mais qu'une inflexible typologie raciale range du côté des noirs – dans l'histoire du cinéma américain.

Pour leur part, les communications abordèrent le thème du Congrès selon une pluralité d'angles et de points de vue : études portant sur la littérature postcoloniale (« The Immigrant Identity in Bharati Mukherjee's Jasmine », communication à deux voix présentée par deux collègues lithuaniennes, Audrone Raskauskiene et Irena Ragaisiene), sur la civilisation contemporaine (António Lopez, « UK policies of community cohesion vis-à-vis the problems of Forced Marriage and Honour Killings »), *business studies* (Marzena Hajduk-Stelmachowicz, « The impact of cultural diversity on business relationships in the era of globalization »), ou encore *gender studies* (Ana Sofia Carvalho, « 'That third gender' : New Possible Ways of Being Male and/or Female in Contemporary Society »), pour s'en tenir ici à quelques exemples.

À l'énoncé des noms donnés ci-dessus, on mesure qu'en dépit du nombre relativement réduit des communications, la participation internationale au Congrès de nos amis portugais était extrêmement diversifiée, et même proportionnellement très importante : aux Espagnols, venus en voisins, s'ajoutaient des collègues venus de Pologne, de Lituanie, mais aussi des États-Unis et du Brésil. Tous contribuèrent à la très haute tenue d'un Congrès passionnant d'un bout à l'autre, dont le format de poche facilita des échanges nourris et approfondis. Pour le coup, personne ne se sentit exclu de cette micro-société savante constituée sous la houlette bienveillante de notre hôte, António Lopez, et de son équipe, dont l'accueil très chaleureux restera dans toutes les mémoires.

Pierre Lurbe

## **Répartition des tâches au sein du bureau de la SAES (réunion du 21 juin 2014)**

**Pierre Lurbe** : Président, chargé des relations internationales

**Rémy Bethmont**: secrétaire général

**Bernard Cros** : trésorier, chargé du fichier adhérents et de la liste de messagerie.

**Anne Page** : Vice-Présidente, chargée de la recherche (commission de la recherche, livre blanc, Masters recherche, relations avec les sociétés savantes et les unités de recherche, aspects scientifiques du Congrès, Open Access).

**Martine Yvernault** : Vice-Présidente, chargée des affaires scientifiques (revue, Prix de la Recherche SAES/AFEA, subventions aux revues, doctorants, bourses de recherche, relations avec les organismes et agences de recherche).

**Laurent Roesch** : Vice-Président, chargé du Congrès et des relations avec l'AFEA.

**Maryvonne Boisseau** : Vice-Présidente, chargée des formations (licences, masters, concours, relations avec les associations professionnelles de langues vivantes et autres disciplines, relations avec les présidents de jurys de concours et les IG).

**Claire Tardieu** : Secrétaire adjointe aux formations, responsable de la commission Formations (MEEF, LANSAD, enseignement à distance, enseignement de l'anglais dans le primaire et le secondaire, évolution du métier).

**Lyndon Higgs** : Secrétaire adjoint, administrateur du site internet.

**Mélanie Joseph-Vilain** : Trésorière adjointe, chargée de l'annuaire, du bulletin, des relations avec les correspondants et de la veille documentaire.

## Publications reçues

Pour que l'annonce d'un ouvrage ou numéro de revue soit insérée dans cette rubrique, il convient désormais d'en adresser un exemplaire à l'adresse de Laurence Belingard :

Département Etudes Anglophones

UFR-ip ALL

Université d'Avignon

74 rue Louis Pasteur

84029 Avignon CEDEX 1

Pour consulter les publications reçues par le bureau de décembre 2013 à septembre 2014, suivre les liens suivants :

<http://www/saesfrance.org>

Menu de gauche >>> Fonds SAES >>> Parutions >>> Parutions 2014

## Colloques et congrès

La liste des colloques pour les années 2014 et 2015 se trouve sur le site de la SAES.

Aller à la rubrique « Congrès et colloques » puis à la rubrique « colloques ».

Rappel concernant les annonces de colloques ou de journées d'étude : les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le bulletin et sur le site des annonces de colloques sont invités à envoyer directement sur la messagerie de la SAES leur annonce (ou à Lyndon Higgs en cas d'échec ou s'il ne sont pas inscrits à la liste de messagerie).

Les annonces de colloques doivent comporter les dates, le lieu précis (Université X, etc.), les équipes ou laboratoires qui organisent l'événement, ainsi que les personnes à contacter (nom + adresses mail). Il convient de ne pas envoyer de pièces jointes, qui bloquent les messageries et véhiculent des virus. Ces fichiers ne sont d'ailleurs pas toujours ouverts par les collègues, faute de temps pour les lire, et donc il est préférable de copier-coller dans le corps du mail le texte en format brut, de manière lisible (voir annuaire p. 4).

# Messagerie et site Internet

## Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse <<http://www.saesfrance.org>>.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Lyndon Higgs.

## Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : [sympa@univ-pau.fr](mailto:sympa@univ-pau.fr), avec le message : subscribesaes. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à [bernardcros@u-paris10.fr](mailto:bernardcros@u-paris10.fr) pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes.

Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : [saes@univ-pau.fr](mailto:saes@univ-pau.fr).

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les appels à communication.

## Adhésion / Modification des renseignements personnels

Toute demande d'adhésion ou de modification doit être adressée au responsable de l'annuaire, Bernard Cros, par courrier postal ou électronique (voir adresses en quatrième de couverture)."

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 35,00 € (17,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

***Précisions concernant le prélèvement automatique***

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier : Bernard Cros (contact : [bernardcros@u-paris10.fr](mailto:bernardcros@u-paris10.fr)).

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **35,00 € (17,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

***Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire***

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Bernard Cros au moyen du formulaire papier disponible sur le site de la SAES à la rubrique « Adhésion », ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ». L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à avoir accès au *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque

année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The EuropeanEnglish Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES [www.sacsfrance.org](http://www.sacsfrance.org).

## Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Bernard Cros
Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire)	Bernard Cros
Modifier une notice dans le fichier	Bernard Cros
S'inscrire à la liste de messagerie	Bernard Cros
Envoyer des contributions au Bulletin	Mélanie Joseph-Vilain
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à Laurence Belingard.
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Jacques Ramel : <a href="mailto:jacques.ramel@univ-lyon2.fr">jacques.ramel@univ-lyon2.fr</a>

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	Maryvonne Boisseau, Claire Tardieu
Affaires scientifiques et formation doctorale	Martine Yvernault
Subventions aux publications	Martine Yvernault
Recherche et relations avec les sociétés savantes et les unités	Anne Page
Site internet	Lyndon Higgs
Bulletin	Mélanie Joseph-Vilain
Congrès	Laurent Roesch, Anne Page
Sections locales et correspondants	Mélanie Joseph-Vilain
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Bernard Cros

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL